

Aéronautique options Avionique, Avions à moteurs à pistons, Avions à moteurs à turbines, Hélicoptères à moteurs à pistons, Hélicoptères à moteurs à turbines

RNCP37924 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	253
Formacode(s)	23613, 24346
Code(s) ROME	I1602
Code(s) CFD	46125308 (CS4), 46125309 (CS4), 46125310 (CS4), 46125311 (CS4), 46125312 (CS4)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire de la mention complémentaire aéronautique est un spécialiste de la maintenance des aéronefs. Il exerce ses activités de maintenance sur tous les systèmes des aéronefs ainsi que sur leur structure. Son activité s'inscrit dans le cadre de l'entretien programmé ou dans celui du dépannage.

L'association de ce diplôme avec le baccalauréat professionnel aéronautique recouvre en totalité les prescriptions réglementaires européennes relatives au contenu de formation des licences aéronautiques B1.1, B1.2, B1.3, B1.4 et B2. Ces licences, délivrées par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sous réserve de la réussite aux examens réglementaires¹ et d'une expérience professionnelle attestée, permettent à leur titulaire de prononcer l'approbation de remise en service (APRS) des aéronefs à la suite des opérations de maintenance.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la mention complémentaire aéronautique intervient dans des domaines de haute technicité avec des impératifs réglementaires liés au maintien de la navigabilité des aéronefs. Il doit respecter les procédures garantissant la sécurité des vols et la qualité et doit faire preuve d'une attitude responsable au regard des facteurs humains.

Il travaille en collaboration avec les autres personnels de l'entreprise, les exploitants des aéronefs, les constructeurs, les fournisseurs et l'autorité. Outre la langue française, il doit fréquemment communiquer en langue anglaise (anglais technique aéronautique).

Ce professionnel dispose d'une culture aéronautique et des connaissances technologiques associées. Il exerce ses savoir-faire de maintenance sur tous les systèmes embarqués (systèmes mécaniques, hydrauliques et électriques, propulseurs, avionique ...) et tous types de structures et cellules (bois et toile, tube et toile, métallique, composite).

Ses connaissances et savoir-faire lui permettent :

- de réaliser des inspections, des recherches de pannes et des essais ;
- de réaliser des entretiens, des réparations et des réglages ;
- de préparer les conditions de remise en service de l'aéronef.

Il prépare et organise ses interventions techniques, en assure la traçabilité, dans le respect de la réglementation

aéronautique et de la démarche qualité.

La diversité des technologies aéronautiques en constante évolution impose au titulaire de la mention complémentaire aéronautique d'assurer une veille technologique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Prendre en charge l'aéronef :

Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef

Organiser une situation de maintenance d'aéronef

Conduire la maintenance en entreprise :

Communiquer des informations dans un contexte aéronautique

Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique

Mettre en oeuvre la navigabilité :

Configurer un aéronef en vue de sa maintenance

Réaliser la maintenance d'un aéronef

Prendre une décision de remise en service

Blocs de compétences

RNCP37924BC01 — Prendre en charge l'aéronef

LISTE DE COMPÉTENCES

Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef

Organiser une situation de maintenance d'aéronef

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissement public ou privé sous contrat), Apprentis (CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique), Formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation

Scolaires (établissement privé hors contrat), Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue en établissement privé, Candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle.

Enseignement à distance : ponctuel pratique et écrite

RNCP37924BC02 — Conduire la maintenance en entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Communiquer des informations dans un contexte aéronautique

Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissement public ou privé sous contrat), Apprentis (CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique), Formation professionnelle continue dans un établissement public : ponctuel oral

Scolaires (établissement privé hors contrat), Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue en établissement privé, Candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle.

Enseignement à distance : ponctuel oral

RNCP37924BC03 — Mettre en oeuvre la navigabilité

LISTE DE COMPÉTENCES

Configurer un aéronef en vue de sa maintenance

Réaliser la maintenance d'un aéronef

Prendre une décision de remise en service

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissement public ou privé sous contrat), Apprentis (CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique), Formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation

Scolaires (établissement privé hors contrat), Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue en établissement privé, Candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle.

Enseignement à distance : ponctuel pratique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de la mention complémentaire aéronautique exerce ses activités dans des structures de différents statuts (entreprises industrielles petites et moyennes).

En fonction du statut de la structure qui l'emploie, le titulaire de la mention complémentaire aéronautique exerce ses activités soit de façon autonome, soit sous l'autorité d'un responsable de l'entreprise ou d'un chef d'équipe.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien de maintenance
Mécanicien avion
Responsable technique

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Règlement européen CE 2042/2003 de la Commission du 20 novembre 2003 relatif au maintien de la navigabilité des aéronefs et des produits, pièces et équipements aéronautiques, et relatif à l'agrément des organismes et des personnels participant à ces tâches.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 706
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé à parité :

- 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;
- 2° De membres de la profession correspondant au champ du diplôme choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.

Si cette parité n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 932 €
Selon la branche	10 932 € – 13 913 €

Prise en charge	Branches concernées
10 932 €	Valeur par défaut · 209 branches
13 517 €	CPNE Transport aérien : personnel au sol, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
13 913 €	CPNE Travail Temporaire
11 500 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2028
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP29138, RNCP29133, RNCP29136, RNCP29139, RNCP29140

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP29133, RNCP29136, RNCP29138, RNCP29139, RNCP29140

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Arrêté du 18 février 2015 portant création de la mention complémentaire « aéronautique » et fixant ses modalités de délivrance - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/indexb8d6.html

MC Aéronautique option avionique - Onisep

MC Aéronautique option avions à moteurs à pistons - Onisep

MC Aéronautique option avions à moteurs à turbines - Onisep

MC Aéronautique option hélicoptères à moteurs à turbines - Onisep

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37924/>

Où se former

Formations référencées	60
Organismes	5
Régions couvertes	3
Prix indicatif	50 € – 9 858 €
Durée	35 – 700 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	44
Organismes gestionnaires (CFA)	15
Organismes formateurs	16
Régions couvertes	9
Départements couverts	14
Organismes certifiés Qualiopi	16
Sessions	de 08/2026 à 07/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	47
Parcours menés à terme	45
Taux d'achèvement	96 %
Période	03/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	49
Montant total engagé	47 180 €
Coût moyen par dossier	963 €
Durée moyenne	83 h
Période	03/2024 – 07/2026
France compétences	70 %
Entreprise	18 %
Reste à charge titulaire	12 %
Compte d'engagement citoyen	1 %
France Travail	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.